



ENJEUX ET DEROULEMENT PERMIS AM

Public concerné :

Pour les personnes souhaitant conduire les cyclomoteurs 2 ou 3 roues, de moins de 50 cm³ de cylindrée (ou moins de 4 kW) avec une vitesse maximale de 45 km/h ainsi que les quadricycles légers à moteur (souvent désignés sous le vocable de « voiturettes »), ayant une charge utile de 250 kg maximum, une vitesse maximale est 45 km/h et un moteur d'une cylindrée de 50 cm³ maximum (ou moins de 6 kW).

Objectifs :

Obtention du Permis cyclomoteur – catégorie AM

Prérequis :

Être âgé d'au moins 14 ans / Obtenir l'accord écrit d'un représentant légal de l'enfant mineur / Validation de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1, ASSR 2), au collège, ou de l'attestation de sécurité routière (ASR) en Greta / Français lu, écrit, parlé.

Modalités d'accès aux formations :

Sur inscription, sous réserve de prérequis, pour plus de renseignements veuillez contacter votre agence

Durée :

Deux jours – 8 heures pour la partie pratique

Encadrement :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière

Validation :

Si validation de la partie théorique (ASSR 1, ASSR 2, ASR) + Si obtention des compétences durant la formation d'au minimum 8 heures = remise d'une attestation de suivi de formation

Formation théorique

Elle s'obtient par la validation de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1, ASSR 2), au collège, ou de l'attestation de sécurité routière (ASR) en Greta. Cette partie théorique s'acquiert pendant la scolarité et permet d'acquérir le premier socle de connaissances sur les règles de sécurité routière. Elle est nécessaire pour pouvoir passer la formation pratique.

Formation pratique

La formation pratique dure au minimum 8 heures et se déroule sur 2 jours. Deux options sont possibles : option cyclomoteur et option quadricycle léger (l'option cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur. L'inverse n'est pas vrai). Noter que durant la formation cyclomoteur, il est obligatoire de porter, en plus du casque et des gants, des vêtements et chaussures adaptés à la conduite d'un deux-roues motorisé.

Elle se décompose comme suit :

- Echange avec les élèves sur la sécurité routière (les comportements, les risques, leurs limites, etc.) ;
- L'acquisition/ la révision de connaissances de base du code de la route ;
- 3 heures minimum de conduite hors circulation ;
- 3 heures minimum de conduite sur les voies ouvertes à la circulation ;
- Sensibilisation aux risques routiers, en présence de l'un au moins des parents ou du représentant légal de l'élève mineur.

Evaluation & examen

Il n'y a pas d'examen : le moniteur évalue au cours de la formation, la capacité de l'élève à conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur en circulation. Lors de la séquence de sensibilisation aux risques routiers, il remet à l'élève une attestation de suivi de formation.

Organisation et conditions d'usage de la formation

Votre apprentissage se déroulera en deux phases :

- La formation "Théorique" aura lieu au sein de notre bungalow aménagé qui est situé à l'entrée du parking de notre centre de TOUL. Des séances sont programmées en "présentiel" le Mercredi après-midi et le Vendredi après-midi afin de traiter de sujets génériques comme la mécanique des engins 2 roues, la gestion de son environnement de conduite, la sécurité et les obligations réglementaires à respecter, etc.. L'apprentissage du code moto se fera via l'application ENPC EDISER. Les codes d'inscription ainsi qu'un livret papier seront remis à chaque stagiaire après l'inscription

- La formation “Pratique” sera réalisée sur notre piste “2 Roues” qui est située le long du bâtiment administratif de notre centre de TOUL pendant les horaires de présence de notre formateur et suivant vos disponibilités. Un planning pourra être établi en fonction des séances de cours théoriques et de cours pratiques “en circulation”

La piste et le bungalow se trouvent dans le même périmètre.

Nous vous rappelons que notre organisme de formation est situé au 430 Rue Marie Marvingt – Pôle Industriel Toul Europe – 54200 TOUL.

Vous trouverez ci-dessous les horaires d’ouverture du service “2 Roues”:

- Du Mardi au Vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Le Samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Pour tous renseignements ou première inscription au sein de notre programme de formation, vous pouvez vous présenter aux horaires ci-dessus. Cependant afin de traiter votre demande dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de nous contacter au préalable.

Notre formateur et responsable pédagogique, Mr Kevin LOUYOT, est disponible pour répondre à vos questions au 06 03 42 65 82 ou au 03 83 43 42 42. Vous pouvez également nous transmettre un mail à l’adresse suivante : contact@goformations.fr